

Responsabilité et vision, pour une saine gestion des finances publiques

**Propositions du CPQ dans le cadre des
consultations prébudgétaires 2010-2011
du gouvernement du Québec**

Décembre 2009





Le **Conseil du patronat du Québec** (CPQ) est la principale confédération patronale au Québec. Fait à préciser, il n'est pas une division québécoise d'une organisation pancanadienne; il représente exclusivement les intérêts des employeurs québécois et regroupe plusieurs des plus grandes entreprises du Québec ainsi que la vaste majorité des associations patronales sectorielles.

Le CPQ a pour mission de s'assurer que les entreprises puissent disposer au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

En contribuant à la création de conditions propices à l'innovation, à l'investissement, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises et à l'entrepreneuriat, les interventions du CPQ dans les débats et les politiques publiques favorisent la prospérité des Québécois.



Table des matières

Introduction	4
Bref historique	5
État de la situation	5
Les Québécois, parmi les plus endettés du monde industrialisé	5
Dette, déficits et dépenses	8
Fiscalité	9
Comment nous dépensons tout cet argent	11
Les propositions	11
Les dépenses	11
Un « cran d'arrêt »	12
La gestion des ressources humaines	13
Les coûts dans la santé	14
Les coûts dans l'éducation	14
Les coûts dans le domaine de la construction	15
Un examen de toutes les dépenses	16
Les revenus	17
La hausse de la TVQ	17
La hausse des tarifs	17
Les tarifs d'Hydro-Québec	18
Les péages autoroutiers	18
Les taxes sur la masse salariale	18
Investir dans la lutte contre l'économie souterraine	21
Une couverture selon nos moyens	21
Montréal aux soins intensifs	21
Vigilance	21
Favoriser la productivité et la création de richesse	22
Prioriser les ressources disponibles	22
Une campagne de l'audace	23
Conclusion et liste des propositions	24



Responsabilité et vision, pour une saine gestion des finances publiques

Introduction

Ce dossier spécial du Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur la dette et les finances publiques du Québec s'inscrit dans une continuité historique. En effet, le CPQ s'est toujours intéressé aux questions liées à la dette, aux finances publiques, à la fiscalité et à la compétitivité de l'économie québécoise en général.

Dette, déficits budgétaires, fiscalité, services publics, compétitivité de l'économie, création de richesse et prospérité sont autant de thèmes qui seront abordés dans le présent document.

L'objectif défendu par le CPQ consiste à faire en sorte que les entreprises du Québec bénéficient des meilleures conditions possibles pour prospérer de façon durable dans un monde concurrentiel. Cela passe notamment par une fiscalité attractive, des finances publiques saines et prévisibles ainsi qu'une vision stratégique en matière d'investissement. D'une part, la croissance des dépenses de programmes doit être bien contrôlée pour éviter le retour à des déficits budgétaires structurels et une accumulation encore plus importante de la dette. D'autre part, le gouvernement doit prioriser ses interventions compte tenu des ressources disponibles limitées.

Les précisions fournies actuellement, notamment par le gouvernement du Québec, sont principalement d'augmenter la ponction fiscale globale des contribuables québécois. Or, à notre avis, l'heure des décisions courageuses est arrivée. Nous n'avons pas le choix : les

gouvernements devront compresser leurs dépenses, mais ce ne sera pas suffisant pour retourner à l'équilibre budgétaire dans cinq ou six ans. Il faudra donc accepter, encore une fois, des hausses de taxes, tarifs et impôts de toutes sortes pour y arriver. Mais cela doit se faire en échange de modifications à nos façons de gérer l'appareil étatique. Autrement dit, l'appui aux gouvernements sera conditionnel.

De la même façon, il faut s'assurer que toute mesure apportée pour faire face au déficit ne vienne pas miner les efforts de croissance économique et que les efforts soient canalisés vers les perspectives d'avenir.

C'est pourquoi, particulièrement dans un contexte de relance, le CPQ propose les thèmes Responsabilité et Vision, pour une saine gestion des finances publiques.

Le Québec n'a pas de marge de manœuvre, la situation financière est critique et il faut avoir une vision responsable pour relever les défis et saisir les occasions à venir. Même si le Québec se tire relativement bien de cette récession, sa croissance par le passé a été plus faible que celle de ses voisins. Ses perspectives sont encore plus faibles en raison des nombreux dangers qui nous guettent, dont une population vieillissante et une productivité qui fait défaut. On ne peut pas accepter de tirer la patte. Il faut prendre les mesures nécessaires pour être à l'avant-garde et au rendez-vous avec la croissance économique.



Bref historique

Jusqu'à la fin des années 60, le Québec n'enregistrait pas de déficits budgétaires. Et sa dette n'était constituée que de travaux d'infrastructures. Ce n'est qu'à partir du début des années 70 que la « mauvaise dette », c'est-à-dire les déficits annuels cumulés, est apparue. À Ottawa comme à Québec, jusqu'alors, nous arrivions à boucler nos budgets annuels, enregistrant parfois même certains surplus qu'on s'empressait d'allouer à la dette. Il y avait un certain équilibre entre le fardeau fiscal des contribuables et les dépenses publiques, sauf en ce qui avait trait aux dépenses d'infrastructures et aux dépenses militaires.

Dans les années 70, les déficits budgétaires annuels ont été créés par ce qu'on appelle dans le langage courant des « dépenses d'épicerie », c'est-à-dire des dépenses de programmes qui devraient normalement être payées à même la ponction fiscale. En principe, la dette doit servir à construire des infrastructures (routes, écoles, aqueducs, etc.) sauf en cas de récession, de dépression ou de conflit militaire. La théorie veut que les déficits soient acceptables en période de crise, pas durant les périodes de croissance du produit intérieur brut (PIB). Or, pendant que le Québec et le Canada s'endettaient pour créer de nouveaux programmes sociaux en pleine période de croissance économique, la Suède créait les siens, mais en équilibrant ses budgets.

Le problème est qu'ici on a choisi un autre modèle : celui des programmes sociaux de type nordique ou européen, basés sur nos aspirations, mais assortis d'une fiscalité de type nord-américain, en fonction de notre réalité géographique et économique. C'est ce qu'on appelle « vouloir le beurre et l'argent du beurre ».

État de la situation

Les Québécois, parmi les plus endettés du monde industrialisé

S'il est normalement de bon ton de nous mesurer aux autres nations de la Terre pour nous fixer des repères ou savoir si nous sommes dans la bonne moyenne de l'endettement, ce n'est plus suffisant pour justifier notre lourde dette. Désormais, pour nous comparer efficacement, il faut tenir compte d'une multitude de paramètres (types de dette, discipline budgétaire, marge de manœuvre fiscale, qualité des services, corruption, vieillissement de la population, taux d'intérêt, etc.).

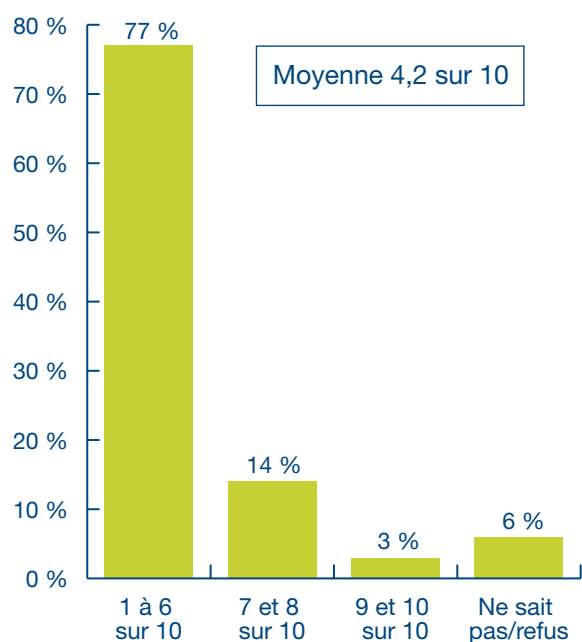
Par ailleurs, il n'est pas certain que les puissances industrielles traditionnelles soient de bons exemples à suivre. Par exemple, le Japon a une dette à hauteur de 188 % de son PIB (2007) et la plupart des grandes nations de l'Union européenne ont du mal à respecter l'objectif de déficit annuel de 3 % du PIB, même en période de croissance économique. C'est le syndrome du « Tout le monde le fait, fais-le donc ». La discipline budgétaire est démodée parmi ce club sélect.

Dans un sondage Léger Marketing commandé par le CPQ en novembre 2009, le degré de satisfaction des Québécois sur la performance du gouvernement du Québec au regard de sa gestion des finances publiques atteint une moyenne de 4,2 sur 10 (voir graphique 1 à la page suivante). C'est la preuve qu'il y a un malaise de plus en plus présent chez les contribuables et que ces derniers ont conscience des dangers d'un endettement trop lourd.



Question : *Comment évaluez-vous la performance de l'actuel gouvernement du Québec quant à sa gestion des finances publiques? (évaluation sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie très insatisfaisante et 10 très satisfaisante).*

Graphique 1



En effet, l'état des finances publiques au Québec est très préoccupant. Même si l'ampleur du déficit pour cette année semble « acceptable » comparativement aux autres provinces et aux autres pays, l'ampleur de la dette l'est beaucoup moins. Le Québec serait désormais aussi endetté que l'Italie (104 % du PIB), le poids de sa dette représentant maintenant 103 % du PIB (voir tableau 1). Ce fardeau, estimé par Desjardins, est plus élevé que la moyenne des 30 pays de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE, 74 %), des 16 pays de la zone euro (71 %), des États-Unis (63 %) ou de l'Ontario (60 %). Il faut noter que ces chiffres datent de 2007, dernière année pour laquelle

des données comparables sont disponibles à cet égard, donc avant la récession et en pleine période de croissance économique.

Tableau 1 : Dette brute en % du PIB (2007)

Japon	188
Italie	104
Québec	103
Belgique	88
OCDE	74
Zone euro	71
France	70
Canada	64
États-Unis	63
Ontario	60

Source : *Les Affaires*, édition du 24 au 30 octobre 2009, d'après des données de Desjardins.

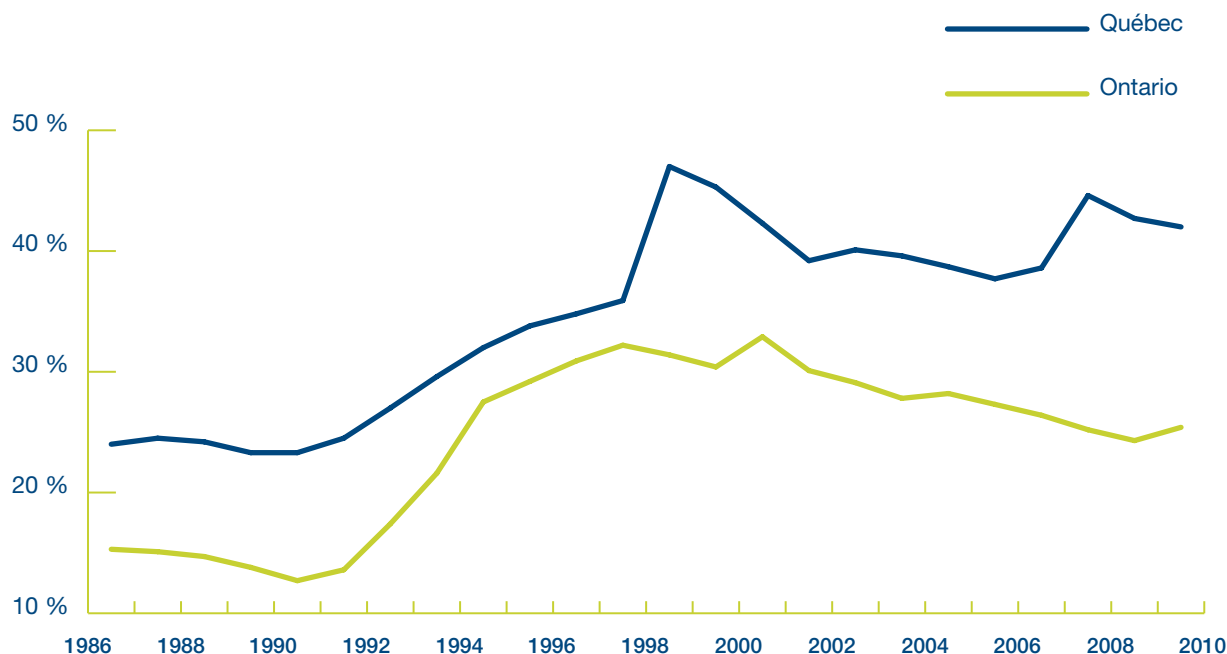
Pour arriver au chiffre de 103 % du PIB, Desjardins impute au Québec sa part de la dette fédérale, ce qui nous apparaît important dans la mesure où, ultimement, ce sont les contribuables québécois qui paieront la note, peu importe le palier de gouvernement. Sans la dette fédérale, et sans la dette des municipalités et des entreprises du gouvernement, la dette brute du Québec d'environ 143 milliards représentait 50 % du PIB en 2007¹. On prévoit qu'elle représentera 54 % du PIB en 2011.

Notons qu'il existe plusieurs concepts de dette, ne donnant pas toujours le même portrait. Par exemple, la dette nette, tenant compte des actifs financiers nets, s'élève à 83 % du PIB lorsque l'on considère tous les paliers de gouvernement et 42 % au palier provincial seulement. Mais, même là, notre performance n'est pas reluisante (voir graphique 2 à la page suivante). De plus, il faut réaliser que les frais d'intérêt sont payés sur la dette brute.

¹ Gouvernement du Québec, ministère des Finances, *Plan budgétaire 2009-2010*, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2009-2010/fr/documents/pdf/PlanBudgetaire.pdf>



Graphique 2
Évolution du ratio de la dette nette au PIB

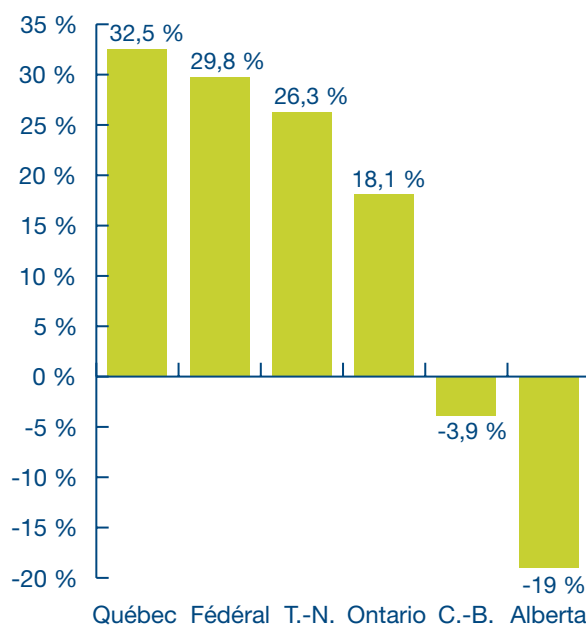


Source : Institut de la statistique du Québec.

Qui plus est, la « mauvaise dette » (déficits cumulés) du gouvernement du Québec s'élève à 32 % du PIB ou 63 % de la dette brute.

À ce chapitre aussi, nous sommes champions si nous nous comparons aux autres provinces (voir graphique 3). Il n'est pas étonnant ainsi de voir que la cote de crédit (Standard & Poors) du Québec en octobre 2009 est A+, alors que celle de l'Ontario est AA, et celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont AAA.

Graphique 3
Déficits cumulés en % du PIB
au 31 mars 2008



Source : Gouvernement du Québec, Budget 2009-2010.



Dettes, déficits et dépenses

S'il est vrai que le ratio dette/PIB s'est quelque peu amélioré ces dernières années grâce à une bonne croissance économique, il est clair qu'il va augmenter au cours des prochaines années; on prévoit déjà, comme on l'a vu, que la dette brute atteindra 54 % du PIB en 2011. Le service de la dette atteindra près de 10 milliards en 2013-2014. Une hausse probable des taux d'intérêt risque aussi de faire exploser le service de la dette, réduisant d'autant la marge budgétaire des gouvernements.

Notons aussi le risque concernant les paiements de péréquation et de transferts fédéraux en général sur lesquels le Québec n'a aucun contrôle. La situation difficile des provinces traditionnellement plus riches, c'est-à-dire l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, affectera fort probablement les versements de péréquation dans les années à venir. C'est un autre point dont il faudrait tenir compte sur le plan des revenus budgétaires et des déficits attendus.

Par ailleurs, on entend souvent dire que, pour l'exercice 2009-2010, le Québec, malgré un déficit annoncé de près de 5 milliards, s'en tire relativement bien. Il y a tout lieu de s'en féliciter. En effet, la récession a frappé moins fort ici qu'à peu près partout dans le monde occidental. Les raisons en sont nombreuses et pas toujours dues à des politiques publiques ciblées. Mais la santé des finances publiques se mesure à long terme. C'est le rapport entre la dette et le PIB qui doit rester la préoccupation première, pas le déficit d'une année donnée. À cet égard, notre performance n'est pas reluisante.

À plus long terme, on estime que la croissance économique réelle variera entre 1,4 et 1,8 % au cours des prochaines années², alors qu'elle a été

en moyenne de 2,1 % entre 1981 et 2005 et de 3 % durant la dernière décennie, soit de 1998 à 2008. Cela a également ses conséquences sur la situation budgétaire, en particulier pour un État dont la population est vieillissante (il est intéressant de noter au passage que les gouvernements les plus endettés sont ceux dont la population est la plus vieillissante : Japon, Italie et Québec).

Voyons ce qu'il en est des dépenses de programmes selon les derniers chiffres disponibles.

Ainsi, au niveau du gouvernement du Québec, elles ont crû au rythme annuel moyen de 4,9 % par an entre 2003-2004 et 2008-2009 alors que la croissance moyenne du PIB (nominal) a été de 3,9 %. Le niveau des dépenses de programmes au Québec est ainsi passé de 18,1 % du PIB en 2003-2004 à 18,9 % en 2008-2009³. La croissance moyenne des dépenses en santé a été de 6 %, et celle en éducation de 3,7 % sur la même période.

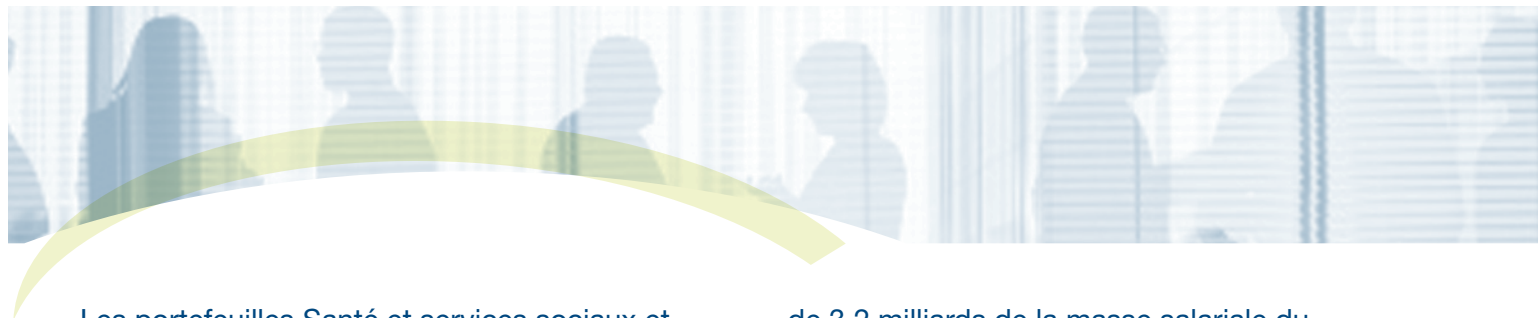
Le dernier budget, celui de 2009-2010, prévoyait une croissance des dépenses de programmes de 4,5 %, une baisse des revenus autonomes de 2,4 % et une baisse des revenus totaux de 0,4 %, d'où le déficit initialement annoncé de 3,9 milliards. On sait maintenant que ce déficit s'élèvera à près de 5 milliards. Au fédéral, le déficit atteindra au moins les 56 milliards en 2009-2010 (soit au moins 13 milliards pour la part québécoise).

Les dépenses budgétaires du gouvernement du Québec s'élèvent à environ 66 milliards en 2009-2010, dont 60 milliards pour les dépenses de programmes et 6 milliards pour le service de la dette, soit près de 10 % des dépenses de programmes.⁴

² L. Godbout et collab., *Nouvelles perspectives démographiques, mêmes défis budgétaires*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke
<https://acpcol01.usherbrooke.ca/prod/recherche/chairefisc.nsf/alldoc/87F3EF2AC63EAD508525727A001D0DF2?OpenDocument>.

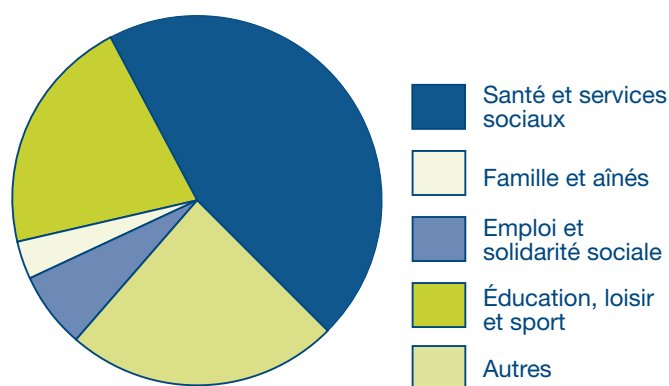
³ À noter qu'il s'agit ici uniquement des dépenses de programme budgétaires. Si on considère l'ensemble des dépenses des administrations publiques provinciales consolidées (incluant notamment les sociétés d'État), les dépenses s'élèvent à 28 % du PIB en 2009 contre 18 % en Ontario et 20 % dans la moyenne des provinces.

⁴ Conseil du trésor, budget de dépenses http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/2/09-10/Volume_4_FR_Final.pdf



Les portefeuilles Santé et services sociaux et Éducation, loisir et sport représentent près de 70 % des dépenses de programmes en 2009-2010, avec près de 27 milliards pour celui de la Santé et services sociaux, soit environ 45 % des dépenses de programmes, et environ 14 milliards pour celui de l'Éducation, loisir et sport (soit 24 % des dépenses de programmes). Environ 4 milliards sont consacrés au portefeuille Emploi et solidarité sociale et 2 milliards à celui de la Famille et des aînés.

Graphique 4
Répartition des dépenses de programmes 2009



Source : Conseil du trésor.

Les dépenses de rémunération s'élèvent à près de 34 milliards en 2009-2010, soit 55 % des dépenses de programmes (dont 40 % sont consacrées aux établissements de santé et de services sociaux, 32 % sont destinées aux institutions d'enseignement, 16 % sont allouées aux professionnels de la santé et 12 % sont associées au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires).

À noter que les augmentations de 11,25 % sur 3 ans réclamées par le front commun des 475 000 employés du secteur public correspondent à une augmentation cumulée

de 3,2 milliards de la masse salariale du gouvernement. Une telle augmentation n'est sûrement pas réaliste dans le contexte actuel, et on peut se demander si l'on ne devrait pas plutôt la considérer dans un tout incluant les questions de sécurité d'emploi et les conditions de rémunération et d'attribution des postes basées sur l'ancienneté.

Fiscalité

Bon an, mal an, les recettes budgétaires autonomes du gouvernement du Québec, excluant donc les transferts fédéraux, représentent environ 16 % du PIB.⁵

Pour ce qui est des particuliers, malgré les baisses d'impôt, le fardeau fiscal demeure plus élevé au Québec que dans toutes les grandes provinces canadiennes. Par exemple, l'écart avec l'Ontario est de près de 3 milliards annuellement.

Une façon de voir l'écart de fardeau fiscal est de regarder le revenu personnel disponible, soit le revenu personnel (salaires bruts et autres revenus) duquel on soustrait les impôts et les cotisations sociales et on ajoute les paiements de transferts. Le revenu personnel par habitant était de 30 564 \$ en 2008 au Québec et le revenu personnel disponible de 23 324 \$ soit une ponction moyenne nette de 24 %. En Ontario, le revenu personnel disponible est de 26 514 \$ pour un revenu personnel de 34 292 \$, soit une ponction de 23 %.

Il faut noter qu'au-delà des impôts sur le revenu et des charges sociales, les contribuables paient également différentes formes de taxes et de tarifs (taxes de vente, taxes sur l'essence, frais d'immatriculation, permis de conduire, etc.). De plus, leur employeur paie différentes cotisations et différentes charges sur la masse salariale pour eux, ce qui réduit les salaires qu'ils reçoivent. Une autre façon de voir consiste à tenir compte de tous ces prélèvements payés par les travailleurs et les employeurs. **Ainsi, il est estimé que, pour une famille à revenu moyen de 74 800 \$ au Québec, le revenu net est 41 600 \$, les**

⁵ Ces recettes n'incluent pas les cotisations de sécurité sociale, tarifs et autres prélèvements. Les recettes totales des administrations provinciales s'élèvent à 87 G\$ en 2008 soit 28 % du PIB. Le chiffre correspondant est de 19 % en Ontario.

prélèvements forment donc 44 % des revenus bruts⁶. En Ontario, ces prélèvements forment 41 % des revenus bruts d'une famille à revenu moyen de 92 700 \$, ce qui lui donne un revenu net de 54 500 \$. Pour une personne seule ayant un revenu personnel correspondant à la moyenne québécoise de 30 564 \$, le revenu net après tous les prélèvements est de 15 733 \$ au Québec, soit des prélèvements de 48 %. Pour la personne seule avec un revenu moyen en Ontario, les prélèvements sont de 43 %.

Tableau 2 : Revenus et prélèvements pour une famille et pour une personne seule à revenu moyen

Famille		
	Québec	Ontario
Revenu moyen	74 800 \$	92 700 \$
Revenu net	41 600 \$	54 500 \$
Prélèvements en % du revenu	44 %	41 %
Personne seule		
	Québec	Ontario
Revenu moyen	30 564 \$	34 292 \$
Revenu net	15 733 \$	19 360 \$
Prélèvements en % du revenu	48 %	43 %

Selon un autre sondage Léger Marketing réalisé en septembre 2009 et rapporté par le *Journal de Montréal* dans son édition du 4 novembre, 47 % des citoyens québécois préféreraient ne pas payer davantage et subir une diminution de services publics, tandis que 39 % seraient prêts à conserver le niveau de services, quitte à payer plus.⁷ Dans le même sondage, on révèle que les hausses de tarifs proposées pour retrouver l'équilibre budgétaire mettent en « colère » pas moins de 65 % des répondants. Il faut noter que

41 % des citoyens québécois ne paient aucun impôt comparé à 31 % en Ontario et à 32 % en moyenne au Canada.

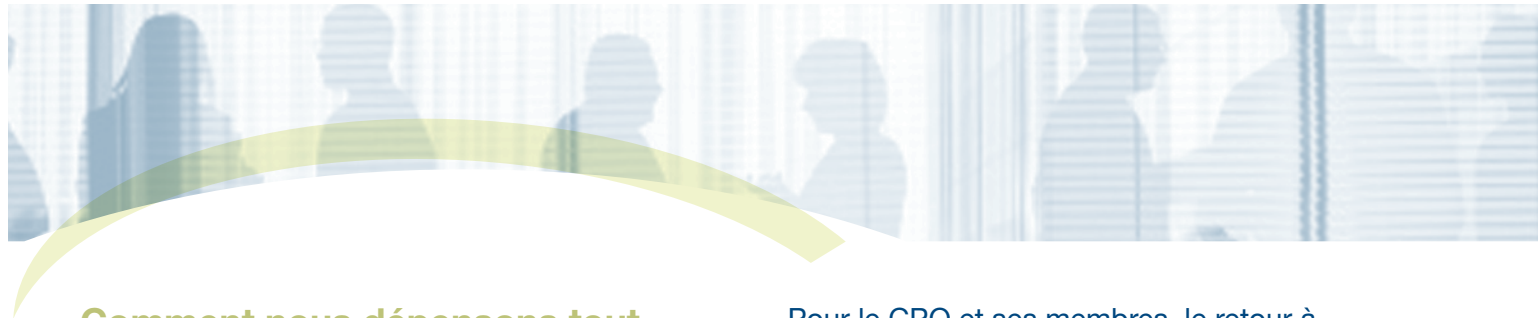
Par ce sondage, les Québécois indiquent de façon non équivoque qu'ils ne veulent pas suivre une fiscalité de type suédois, mais plutôt de type nord-américain.

Les contribuables d'ici considèrent la marge de manœuvre fiscale extrêmement mince. Ils ont l'impression d'avoir déjà trop donné. À force d'augmenter leur fardeau, nos forces vives risquent d'être attirées à l'extérieur du pays (*brain drain*). C'est déjà commencé dans certains secteurs, comme celui de la santé. L'effet se fait sentir aussi lorsque vient le temps d'attirer des talents de l'étranger. À cet égard, on se demande s'il n'y aurait pas moyen d'étendre le congé fiscal existant pour les chercheurs et les experts étrangers à d'autres domaines, notamment de la nouvelle économie. Après tout, attirer des sommités étrangères à venir s'installer au Québec ne coûterait rien, mais constituerait un outil stratégique comme pôle d'attraction dans leur domaine.

L'impôt sur les profits des sociétés est plus populaire auprès de la population, mais si le gouvernement devait s'y attaquer, ce serait un bien mauvais calcul. C'est une question de concurrence objective. Les investisseurs font leurs comparaisons et choisissent le meilleur rapport coûts-bénéfices pour un pays donné. Évidemment, une fiscalité concurrentielle est un point déterminant dans leur choix d'investissement. Les entreprises contribuent pour 20 % des recettes budgétaires autonomes du gouvernement québécois. Si le taux d'impôt sur le profit des sociétés est relativement avantageux par rapport aux autres provinces, il n'en est pas de même en ce qui concerne les charges sociales prélevées sur les employeurs, comme nous le verrons plus loin.

⁶ Institut Fraser <http://www.fraserinstitute.org/researchandpublications/researchtopics/taxfreedomday.htm> et calculs de l'auteur.

⁷ Disponible à <http://www.legermarketing.com/documents/POL/099301FR.pdf>



Comment nous dépensons tout cet argent

On oppose souvent à l'argument du lourd fardeau fiscal le fait que les Québécois reçoivent beaucoup de services en contrepartie, en comparaison de nos concurrents. On n'arrive pourtant pas à déterminer pourquoi ce fardeau fiscal ne nous permet pas de couvrir les coûts de ces services. Rappelons que la dette accumulée depuis 30 ans est composée à environ à 63 % de dépenses courantes et non d'immobilisations. Logiquement, il faudrait augmenter ce fardeau seulement pour financer adéquatement les programmes existants. En effet, avant d'en adopter de nouveaux, la prudence commanderait au bon gestionnaire de s'assurer du financement de ceux qui existent déjà.

Alors que les contribuables québécois se trouvent déjà trop taxés, plusieurs questions se posent :

- Premièrement, avons-nous les moyens de nous offrir les services déjà existants?
- La deuxième question : tous ces services sont-ils bien essentiels? La plupart des Québécois répondraient probablement qu'ils sont tous utiles. Mais sont-ils essentiels au point que notre société ne puisse pas marcher rondement sans eux?
- La troisième question : celle de la qualité de la prestation des services et du rapport coûts-bénéfices. L'État doit-il tout faire sans concurrence? Autrement dit, les contribuables en ont-ils pour leur argent? Le secteur public peut-il être plus performant? notamment grâce à la concurrence? La bureaucratie est-elle plus lourde dans la fonction publique? La productivité au sein du secteur public peut-elle être améliorée?
- Finalement, la quatrième question : l'universalité des services offerts. Les services en gratuité ou en quasi-gratuité qui n'existaient pas il y a 15 ans doivent-ils être gratuits pour tous les contribuables? Les centres de la petite enfance (CPE) par exemple, doivent-ils être à 7 dollars pour tout le monde, sans égard au revenu?

Pour le CPQ et ses membres, le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 pour le Québec est la grande priorité, et nous avançons plusieurs propositions dans ce sens.

Les propositions

On a vu que la dette brute du Québec – tous secteurs publics confondus – est dangereusement élevée compte tenu de notre PIB. Seul le Japon nous dépasse vraiment parmi les pays industrialisés. On a vu également que la marge de manœuvre fiscale est très limitée dans le contexte nord-américain. Et nous nous sommes posé plusieurs questions qui nous font douter du fait que les contribuables en ont pour leur argent en matière de services. Dans ce contexte, quelles sont les solutions qui s'offrent à l'État québécois pour retourner à l'équilibre budgétaire dès l'exercice 2013-2014?

Ces solutions devront forcément passer par des décisions courageuses : compressions de dépenses, hausses de taxes et de tarifs ou un mélange de ces différentes approches. Et cela, en tenant compte de la compétitivité de nos entreprises qui sont les principaux moteurs de création de richesse au Québec.

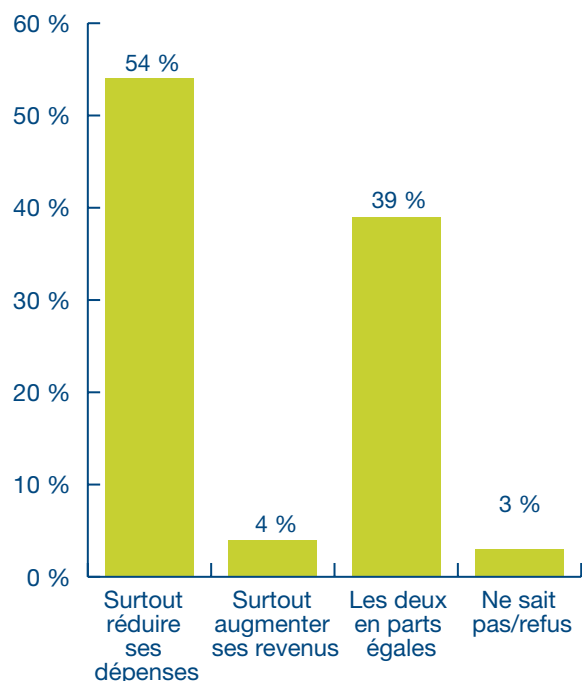
Les dépenses

Selon nous, le point de départ est la limitation des dépenses. Avant de regarder du côté des revenus, il faut scruter les dépenses. Les Québécois semblent nous donner raison. En effet, selon notre sondage de novembre 2009, 54 % des gens souhaitent surtout réduire les dépenses de l'État et 39 % réduire les dépenses en parts égales avec l'augmentation des revenus (voir graphique 5). En fait, 93 % de la population est prête à une réduction des dépenses.



Question : Pour réduire le déficit au Québec, le gouvernement devrait-il [...]

Graphique 5



Le gouvernement du Québec a annoncé sa volonté de contrôler la hausse de la croissance des dépenses à 3,2 % au cours des prochaines années. Nous pensons qu'il faut voir plus loin et ce, de différentes façons, sinon nous retomberons tôt ou tard dans les mêmes ornières.

Un « cran d'arrêt »

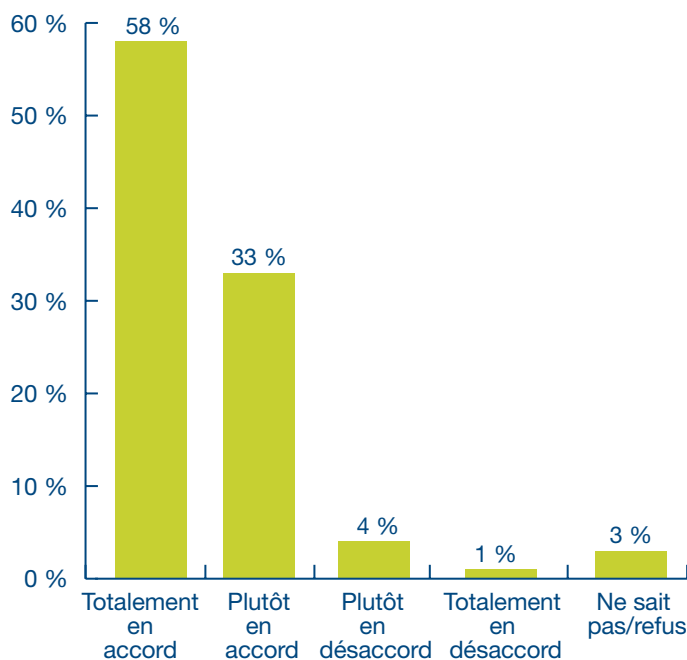
Les gouvernements qui se sont succédé à Québec depuis quelques décennies ont manqué de discipline budgétaire. À la faveur de chaque élection, les divers partis politiques prennent de nouveaux engagements que nous n'avons pas les moyens de financer. Parfois même, entre les élections, des initiatives gouvernementales naissent spontanément sans que les électeurs n'aient été consultés. Ainsi, le taux moyen de croissance des dépenses de programmes au cours des 10 dernières années a été de 4,7 % au Québec, une croissance plus rapide que celle de l'économie mesurée par son PIB.

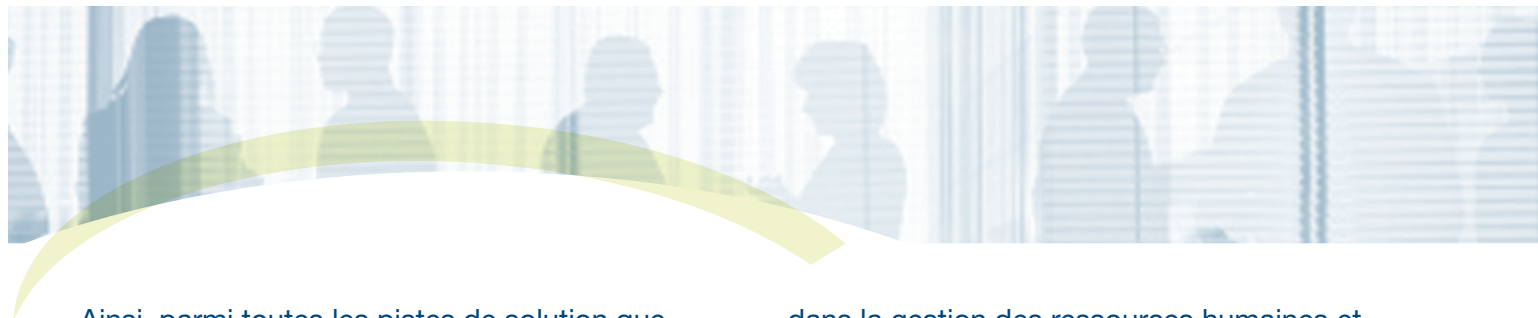
Nous sommes fiers de la solidarité qui caractérise la société québécoise. Cependant, à force de vivre au-dessus de ses moyens – sur la carte de crédit, comme on dit communément – notre gouvernement a perdu toute marge de manœuvre et il n'est pas impossible que plusieurs de nos programmes sociaux finissent par connaître tôt ou tard l'équivalent d'un krach financier brutal.

Le sondage Léger Marketing de novembre 2009, indique aussi que 92 % des personnes sondées se disent totalement d'accord ou plutôt d'accord avec le principe que tout nouveau programme devrait être accompagné de réductions de dépenses ailleurs dans le budget du Québec (voir graphique 6).

Question : À quel point êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : Chaque fois que le gouvernement du Québec annonce un nouveau programme, un nouveau projet ou une nouvelle politique, celui-ci devrait être obligé d'identifier de façon précise les réductions de dépenses gouvernementales qui seront nécessaires, ailleurs, pour financer ces nouvelles initiatives.

Graphique 6





Ainsi, parmi toutes les pistes de solution que propose le CPQ au gouvernement du Québec, celle d'un « cran d'arrêt » constitutionalisé nous apparaît la plus fondamentale.

En effet, il est plus que temps que nous marquions un temps d'arrêt pour une période d'au moins 10 ans – révisable à la fin de cette période – au chapitre des nouvelles dépenses. Il s'agit d'instaurer un dispositif qui interdirait légalement la création de dépenses additionnelles non compensées par des compressions dans les dépenses de programmes existants. Ce dispositif légal – qui pourrait s'appeler le « cran d'arrêt » – devrait comporter deux éléments pour en garantir le succès : 1- une quasi-constitutionnalisation de la mesure; 2- une loi vraiment contraignante pour le Conseil des ministres et les sous-ministres.

Pour ce qui est de rendre la mesure quasi constitutionnelle, il suffit d'assujettir tout amendement ou toute abrogation par un vote des deux tiers des élus à l'Assemblée nationale. En ce qui a trait au volet contraignant de la loi, on peut imaginer une panoplie de mesures rendant l'exécutif et l'administration publique davantage imputables qu'ils le sont actuellement.

Pour être efficace un tel « cran d'arrêt », doit faire l'objet d'une reddition de comptes formelle et annuelle, à date fixe, en compagnie du vérificateur général.

Le « cran d'arrêt » permettrait aux finances publiques du Québec de souffler un peu tout en conservant les acquis prioritaires. Il obligerait également les partis politiques à faire preuve de plus de transparence et de responsabilité dans leurs engagements électoraux. Mais, surtout, il permettrait à notre richesse collective d'atteindre le même rythme de croissance que celui de nos dépenses.

La gestion des ressources humaines

Il est également inévitable de regarder la composante rémunération dans le secteur public (laquelle représente 55 % des dépenses de programmes provinciales), y compris la flexibilité

dans la gestion des ressources humaines et l'introduction d'une culture de productivité, de performance et de concurrence dans l'administration publique.

Pour cette année à tout le moins, l'État devrait imposer un gel de la masse salariale totale ou des congés volontaires sans solde, ou les deux, en attendant plus de flexibilité dans le système. Il ne s'agit pas d'alourdir indûment la tâche pour les travailleurs du secteur public, mais de regarder si toutes les tâches sont nécessaires et si on ne peut trouver des gains de productivité. Bref, il faudrait cesser d'ajouter de nouvelles initiatives sans réduire les activités moins essentielles.

Nous croyons également que le temps est venu de remettre en question certaines conditions qui nuisent à la productivité et à l'efficacité comme la sécurité d'emploi et l'ancienneté. S'il est vrai que les salaires dans le secteur public sont plus faibles que dans les grandes entreprises du secteur privé, le portrait est inversé pour ce qui est de la rémunération globale. De plus, il ne faut pas oublier la valeur de la sécurité d'emploi. Des études ont évalué que les travailleurs accordent à la sécurité d'emploi une valeur allant de 7 à 21 % de leur revenu.⁸

De même, il est souhaitable d'introduire davantage de rémunération basée sur la performance et les résultats; d'autres pays l'ont fait (notamment l'Australie). Avec une main-d'œuvre vieillissante, l'État québécois a besoin de relève. Il est important d'amener des gens compétents dans la fonction publique. Pour cela, il faudra les rémunérer de façon compétitive et incitative à la performance. À condition que les conventions collectives le permettent, évidemment.

Bref, on ne doit pas appliquer d'augmentations de la rémunération dans le secteur public sans distinctions. Avec l'introduction de la flexibilité, la rémunération doit suivre les besoins prioritaires de recrutement et de rétention, assortie d'incitatifs réels à la performance et à la productivité mesurées.

⁸ http://www.iedm.org/main/show_publications_fr.php?publications_id=90



Les coûts dans la santé

Par ailleurs, dans la santé et les services sociaux, qui représentent 45 % des dépenses de programmes, il faudrait penser à mettre en œuvre certaines des recommandations les plus prometteuses déjà avancées par les différents groupes de travail l'un après l'autre.

Parmi ces recommandations, l'exploration d'autres modes d'allocation budgétaire dans les hôpitaux qui soient plus incitatifs à la performance, notamment en remplaçant le mode actuel d'allocation des budgets sur des « bases historiques » par un mode basé sur l'achat de services rendus, un plus grand rôle des directeurs généraux assorti d'une plus grande imputabilité et l'instauration d'une franchise qui dépend du revenu et des services utilisés. Plusieurs systèmes de santé publics et universels similaires à celui du Québec (dont la majorité des pays européens) prévoient d'ailleurs une contribution minimale des usagers.

L'ouverture à la mixité de pratique pour les médecins, déjà en usage dans la grande majorité des pays, représente également une façon rapide d'accroître l'offre de services à la population avec les ressources déjà disponibles et sans augmenter les budgets publics.

Il faudrait examiner également le mode de rémunération du personnel médical de façon à ce qu'il soit plus incitatif à la performance des résultats des thérapies prescrites. L'introduction de protocoles basés sur les meilleures pratiques devrait être étendue.

Par ailleurs, recourir à l'expertise de partenaires privés pour certains projets de longue haleine ou pour l'impartition en santé et dans d'autres domaines constitue également une piste prometteuse pour assurer des services publics de qualité au meilleur coût possible sans endetter les générations suivantes.

Bref, il faut manifester plus d'ouverture à l'égard de nouvelles façons de faire et arrêter de s'empêcher de faire les choses autrement parce

qu'on a peur que tel ou tel groupe de la société ne s'y oppose. D'ailleurs, la responsabilité sociale passe par une responsabilité budgétaire.

Les coûts dans l'éducation

Comme nous l'avons vu, l'éducation constitue le deuxième poste de dépenses de programmes. Les politiques d'éducation sont parmi les plus directement liées aux enjeux de main-d'œuvre qui préoccupent les entreprises et sont surtout celles qui affectent le plus notre compétitivité et notre prospérité future.

L'éducation postsecondaire et son financement constituent des enjeux clés dans notre économie axée sur le savoir. Sans financement adéquat, la qualité des services offerts ne pourra faire autrement que se détériorer et la compétitivité de notre économie en sera directement touchée.

La voie que nous proposons pour les universités consiste à leur donner davantage d'autonomie en matière de financement et permettre plus de flexibilité dans leur tarification, leur permettant ainsi de refléter dans les droits de scolarité le coût des études et les besoins du marché du travail. D'ailleurs, il n'est pas établi que des droits de scolarité plus faibles garantissent un taux de diplomation plus élevé.

Les enjeux reliés à l'éducation primaire et à l'éducation secondaire, notamment la lutte au décrochage scolaire et les questions relatives à la formation professionnelle, sont également loin d'être négligeables.

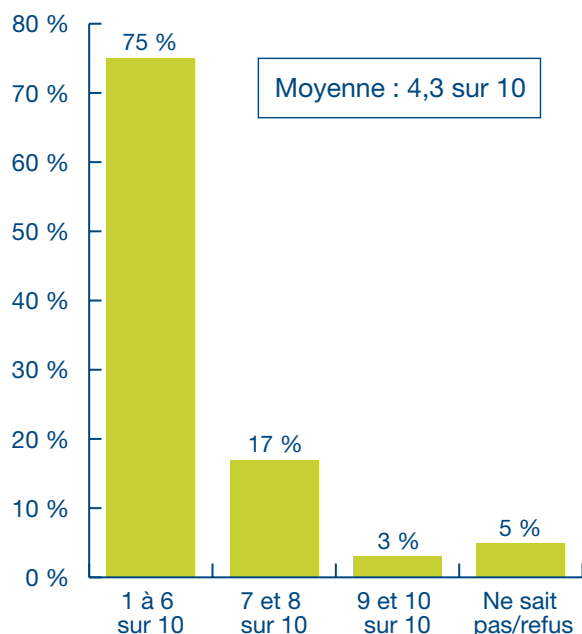
Il faudrait aussi miser davantage sur la formation professionnelle et technique, domaine où les besoins sont très grands, et prioriser les initiatives qui vont amener une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. De meilleures perspectives d'emploi qui en découleront à la sortie aideront par le fait même à la réduction du décrochage scolaire.



Les Québécois sont préoccupés par le déficit de savoir-faire autant que le déficit budgétaire. Ainsi, les citoyens sondés en novembre 2009 par Léger Marketing donnaient une note moyenne de 4,3 sur 10 quant à la façon qu'a le gouvernement du Québec de gérer le système d'éducation (voir graphique 7).

Question : Comment évaluez-vous la performance de l'actuel gouvernement du Québec quant à l'amélioration du système d'éducation et d'enseignement supérieur québécois afin de développer une main-d'œuvre de qualité? Veuillez évaluer cette performance sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie très insatisfaisante et 10 très satisfaisante.

Graphique 7



Pour améliorer la performance globale de notre système d'éducation, une réflexion doit avoir lieu en vue d'établir une plus grande synergie entre les établissements d'éducation et les besoins du monde du travail et ce, que ce soit aux niveaux primaire, secondaire, professionnel, technique et de l'enseignement supérieur.

Les coûts dans le domaine de la construction

Pour ce qui est des dépenses dans la construction – dont les sommes sont souvent considérables, notamment en ce qui a trait aux infrastructures – il ne peut être toléré que les coûts soit supérieurs de plus de 30 % parfois au Québec qu'ailleurs. Plusieurs éléments peuvent être en jeu.

Les fraudes, la collusion et l'environnement spécifique au Québec ont certainement contribué à créer cette situation. **Selon nous, au CPQ, il existe un facteur contributif majeur : celui de l'organisation des relations du travail dans le domaine de la construction.** Il s'agit essentiellement des règles d'accréditation « mur à mur », du monopole de certains syndicats dans la construction, du contrôle du placement de la main-d'œuvre par ces syndicats, du manque de polyvalence dans certains métiers cloisonnés et des conditions de travail qui favorisent énormément de coûts cachés.

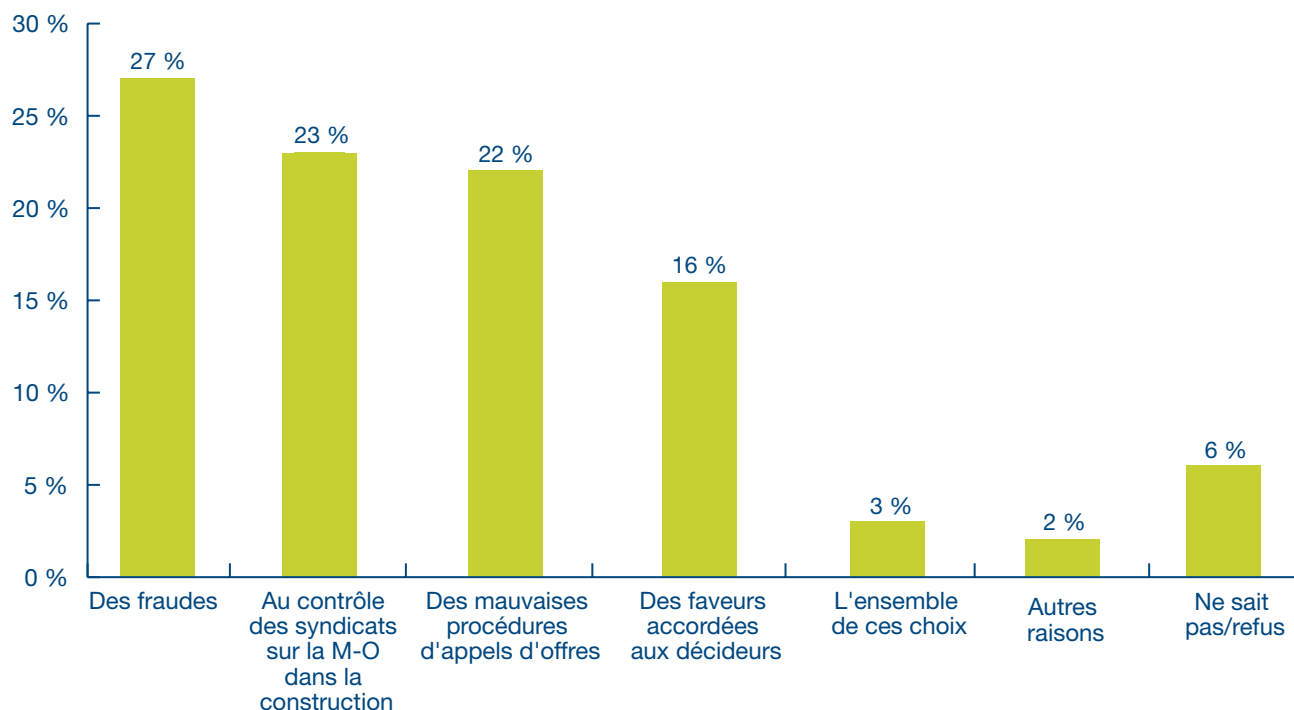
Il faut ajouter à cela que le respect des obligations prévues par la loi R-20 entraîne des conséquences néfastes pour la productivité des entreprises et affecte la croissance économique du Québec. Il faut à tout prix revoir notre régime de relations du travail dans l'industrie de la construction et maintenir le libre choix entre les conditions de travail hors-construction et celles régies par la réglementation construction en ce qui concerne la machinerie de production. Le « régime construction » entraîne des dépenses coûteuses importantes et nuit au développement des affaires et à l'investissement privé au Québec.



Voici ce qu'en pensaient les Québécois sondés en novembre 2009 :

Question : *Selon certains, les chantiers de construction coûteraient plus chers au Québec qu'ailleurs. Selon vous, est-ce principalement dû à [...]*

Graphique 8

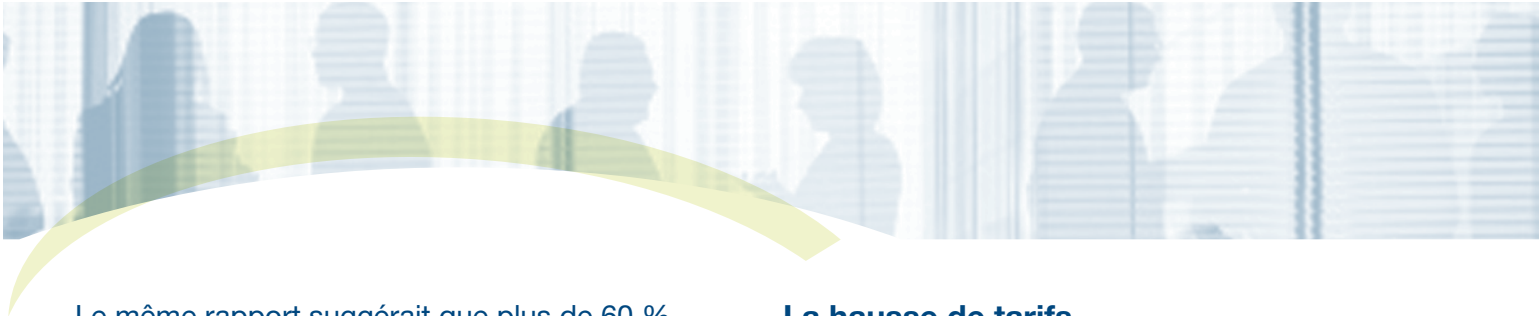


Un examen de toutes les dépenses

Ensuite, un réexamen des dépenses est nécessaire partout; il n'y a pas de « petites » économies, peu importe le ministère ou l'organisme. À ce sujet, **le CPQ s'inscrit en faux contre la prétention qu'il ne faille s'occuper que des grands postes budgétaires. Bien sûr qu'il faut cibler les économies les plus importantes, mais c'est aussi la « culture des dépenses dans l'administration publique » à laquelle il faut s'attaquer.** L'orientation devrait toujours être de privilégier les dépenses au niveau des services directs aux clientèles et de réduire au maximum les structures bureaucratiques.

Le dernier rapport du vérificateur général offre certaines pistes de synergie et de réduction de dépenses. Ainsi, l'État pourrait réduire ses dépenses d'approvisionnement dans le réseau de la santé si tous les achats étaient effectués de façon centralisée.⁹ C'est exactement ce que font la plupart des grandes organisations privées de classe mondiale. Cela a pour effet d'améliorer les processus et la qualité des biens et des services livrables.

⁹ Rapport du vérificateur général à l'Assemblée nationale pour 2007-2008
<http://www.vgq.qc.ca/fr/publications/rapport-annuel/2007-2008-T3/Rapport2007-2008-T3-Chap02.pdf> et
<http://www.vgq.qc.ca/fr/publications/Rapports-CAP/21-CAP-2009-06-rapport.pdf>



Le même rapport suggérait que plus de 60 % des dossiers relatifs aux acquisitions n'avaient pas été traités par les établissements de façon à favoriser la saine concurrence, la transparence et l'économie.

Les revenus

Une fois ces objectifs bien établis du côté des dépenses, nous pensons qu'il est peu probable que ce soit suffisant pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014, on doit donc regarder du côté des revenus. Cela aura pour effet de hausser le fardeau fiscal des Québécois. Mais il faut que ce soit fait de façon temporaire pour nous permettre de traverser la période de ralentissement sans enregistrer des déficits astronomiques. Aussitôt que l'économie le permettra, il faudra allouer une partie des revenus supplémentaires au remboursement de la dette et graduellement compenser ces hausses de tarifs et de taxes par des baisses d'impôts équivalentes.

La hausse de la TVQ

Conditionnellement à l'établissement d'un « cran d'arrêt » et au réexamen des dépenses et des façons de faire, la hausse de un point de la TVQ annoncée lors du dernier budget reçoit notre approbation. Les nouveaux revenus représenteraient de façon conservatrice environ 1,2 milliard par année à compter de 2011. Les taxes sur la consommation sont les moins néfastes sur le plan de l'efficacité économique et de la création de richesse et de prospérité durable. Nous sommes prêts à accepter cette nouvelle hausse de taxes en autant qu'elle soit compensée par une réduction d'impôts dès que le retour à l'équilibre budgétaire et la croissance le permettront.

Dans ce contexte, **une hausse additionnelle d'un autre point de pourcentage de la TVQ pourrait être envisagée si nécessaire**, à condition que cette augmentation soit dirigée vers le rétablissement de la situation financière et non sur de nouvelles dépenses.

La hausse de tarifs

Une modulation de l'ensemble des tarifs pour mieux refléter le principe d'utilisateur-payeur en tenant compte de la capacité de payer des contribuables serait aussi acceptable. Les services de garde et les droits de scolarité ne devraient pas échapper à cette logique. Mais une hausse de tarifs doit être accompagnée de mesures de protection pour les moins nantis. Elle devrait également s'accompagner d'une réduction de la dette et d'une baisse d'impôts équivalente lorsque le retour à l'équilibre budgétaire et la croissance économique le permettront.

Le rapport Montmarquette a étudié en profondeur la question de la tarification des services publics dans l'optique de favoriser plus d'efficacité et d'équité. Au-delà des recommandations précises, le CPQ croit aussi qu'il faut explorer la voie de la tarification pour ramener un équilibre entre les impôts et les prix des services publics. En effet, lorsqu'on demande à tous les contribuables de payer pour des services au moyen de leurs impôts, on ne donne pas une juste idée de leur valeur à ceux qui utilisent beaucoup ces services et on introduit des iniquités envers ceux qui ne les utilisent pas ou peu. En réduisant les impôts, on permet à chacun de faire ses propres choix tout en s'assurant, par la tarification, que les services publics soient de qualité.

Il est essentiel également de s'assurer que les nouveaux revenus de tarification soient dédiés au service en question ou, en d'autres mots, aillent à l'amélioration des services en question (par exemple, le péage routier). Au net, l'exercice ne doit pas avoir pour but d'alourdir le fardeau fiscal des particuliers ou des entreprises.

Le rapport souligne par ailleurs que la solidarité avec les plus démunis est nettement mieux servie par des transferts directs et concentrés sur ces derniers plutôt que par la manipulation des tarifs ayant un impact sur tous.



Les tarifs d'Hydro-Québec

Même si les contribuables québécois ne souhaitent pas avoir d'augmentation de tarif pour leurs services d'électricité, cette solution a le mérite d'être accueillie favorablement chez plusieurs leaders d'opinion et économistes. Le CPQ en est, mais à trois conditions.

La première : que les contrats signés avec les entreprises soient honorés et que les tarifs soient prévisibles. C'est pourquoi nous recommandons de ne pas toucher au bloc patrimonial.

Le réexamen des tarifs résidentiels tenant davantage compte des coûts de distribution – et permettant de réduire, voire éliminer l'inter-financement par l'industriel et le commercial – est nécessaire. Une tarification selon le niveau de revenu ne nous semble pas souhaitable. Les ménages à haut revenu consomment plus d'énergie et paient donc davantage de toute façon. À ce sujet, on pourrait envisager une tarification progressive basée sur les niveaux de consommation, incitant davantage à l'économie d'énergie.

La seconde : que les tarifs d'électricité demeurent concurrentiels.

La troisième : que ces augmentations soient compensées par une réduction de la dette et par des baisses d'impôts ailleurs dès que le retour à l'équilibre budgétaire et la croissance le permettront. Encore ici, il ne faudrait pas que le seul résultat à la fin de l'exercice soit un alourdissement du fardeau fiscal.

Les péages autoroutiers

Les péages sur les autoroutes pour financer les nouvelles infrastructures pourraient aussi être envisagés, mais à condition que ce soit sur de nouvelles infrastructures. Ce qui ne changerait strictement rien au problème de déficits structurels. Dans tous les cas, ces péages ne devraient pas être utilisés pour subventionner des investissements autres que ceux voués aux infrastructures routières.

Les taxes sur la masse salariale

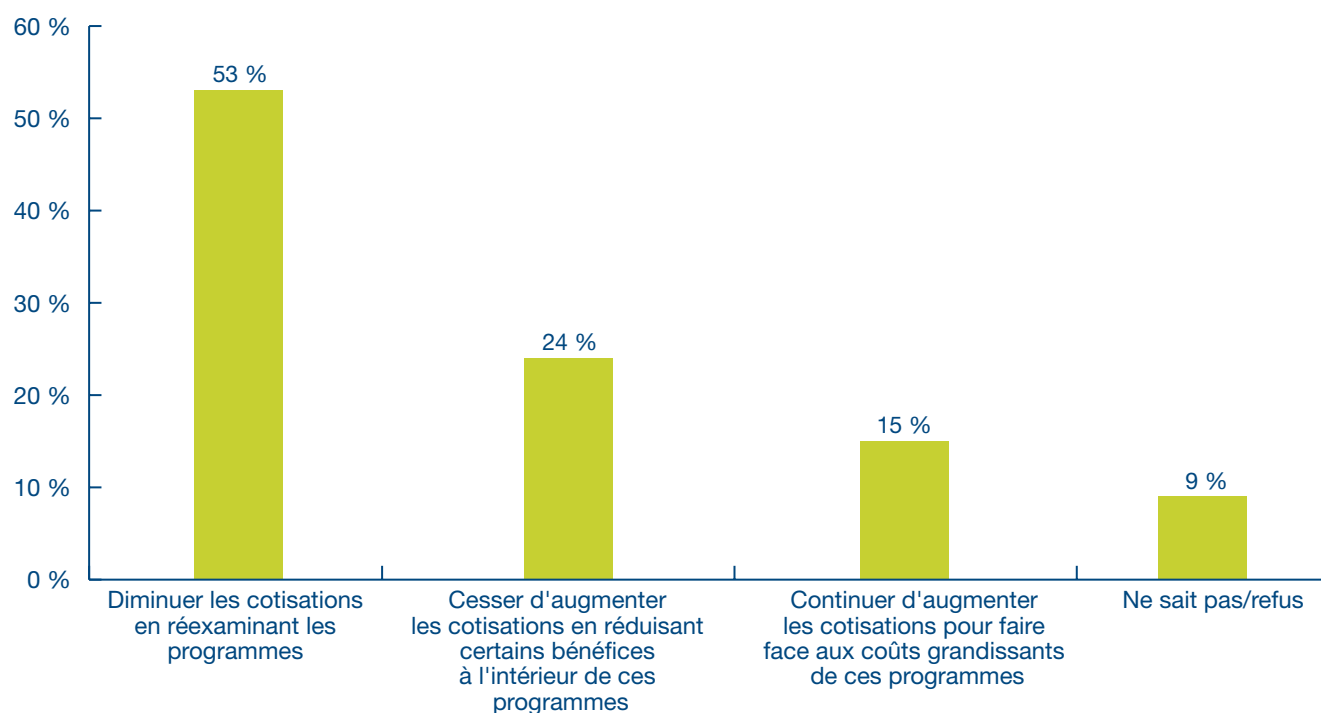
Le fardeau des taxes sur la masse salariale (TMS) est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada (30 % de plus qu'en Ontario) et nous rend moins compétitifs en ayant des impacts négatifs sur les salaires versés, la création d'emplois et la reprise économique. De plus, ce sont également des taxes que les entreprises paient indépendamment de leurs profits. Le niveau des taxes sur la masse salariale doit être stabilisé. Le CPQ propose donc l'instauration d'un mécanisme en vertu duquel toute nouvelle hausse de l'une de ces taxes devrait être compensée par une diminution équivalente de l'une ou des autres taxes. On peut penser notamment aux cotisations à la CSST financées à 100 % par les employeurs. Plusieurs révisions nécessaires à ce programme et revendiquées par le CPQ permettraient de contrôler ses coûts et donc de réduire les cotisations. De la même façon, des révisions au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et au Régime de rentes du Québec (RRQ) sont nécessaires pour respecter notre capacité de payer.



Bref, le mot d'ordre devrait être : **pas d'augmentation de cotisations sans réductions équivalentes dans les coûts ou les bénéfices**. D'ailleurs, le sondage de novembre nous donne encore une fois raison dans la mesure où 77 % des personnes interrogées préfèrent diminuer ou au moins cesser d'augmenter les TMS (voir graphique 9).

Question : Au-delà des impôts, les gouvernements prélèvent sur chaque paie des cotisations basées sur les salaires des travailleurs, notamment pour financer le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Les cotisations payées par les employeurs québécois augmentent de façon régulière et on estime qu'elles sont 30 % plus élevées qu'en Ontario. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec devrait-il [...]

Graphique 9





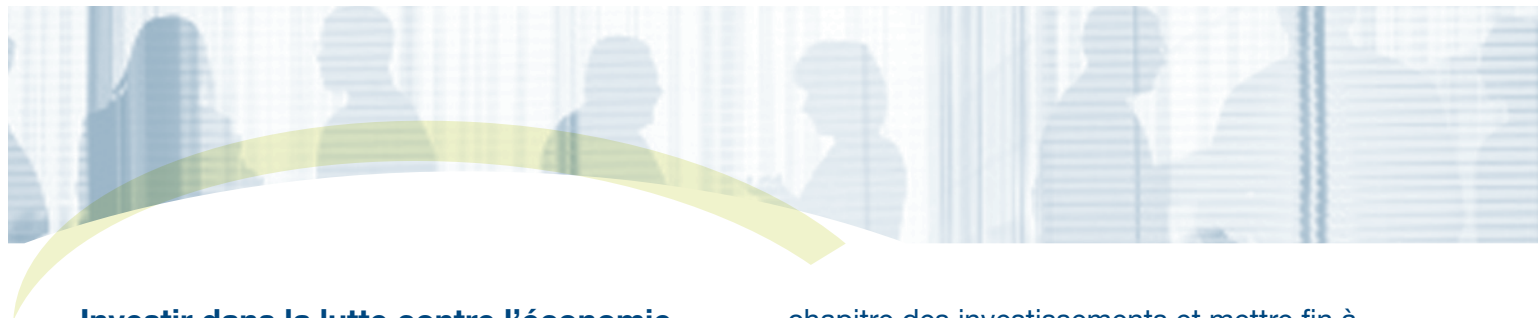
Les revenus des TMS s'élevaient à environ 16 milliards en 2007-2008 au Québec. De cette somme, 14 milliards sont versés au gouvernement du Québec.

L'ensemble des cotisations sont en moyenne 30 % plus élevées au Québec qu'en Ontario.

Tableau 3 :
Prélèvements des différentes taxes sur la masse salariale pour un emploi à 40 000 \$ ¹⁰

	Québec		Ontario	
	Coût annuel du point de vue de l'employeur	du point de vue de l'employé	Coût annuel du point de vue de l'employeur	du point de vue de l'employé
Salaire offert dans l'offre d'emploi	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
Taxe pour le Fonds des services de santé	+ 1 704	-	+ 780	-
Contribution à la RRQ	+ 1 807	- 1 807	+ 1 807	- 1 807
Santé et sécurité du travail	+ 840		+ 904	
Assurance-emploi et assurance parentale	+ 1 043	- 746	+ 968	- 692
1 % de formation	+ 400	-	-	-
Financement des normes du travail	+ 32	-	-	-
Total des contributions	5 825 \$	2 552 \$	4 459 \$	2 499 \$
TOTAL	45 825 \$	37 448 \$	44 459 \$	37 501 \$
Contributions en % du salaire	14,5 %	6,4 %	11 %	6,3 %
Écart de contributions de l'employeur Québec-Ontario				31 %
Écart en excluant le 1 % pour la formation				22 %

¹⁰Il s'agit d'un emploi dans une grande entreprise avec une masse salariale de plus de 5 millions de dollars. Les taux sont ceux de 2009.



Investir dans la lutte contre l'économie souterraine

Finalement, nous encourageons le gouvernement à poursuivre son investissement et ses efforts dans la lutte contre l'économie souterraine, en particulier dans le domaine de la contrebande du tabac, du travail au noir, de l'évasion fiscale et des produits de la criminalité.

Une couverture selon nos moyens

Par ailleurs, il faut se poser la question à savoir si tous les programmes et les services offerts par le gouvernement sont nécessaires et s'ils devraient toujours être financés de façon universelle. Plutôt qu'augmenter les tarifs tous azimuts, on devrait envisager la désassurance de certains services universels, notamment les CPE à 7 \$/jour, pour ceux qui sont capables de payer. Ceux qui ont les moyens de payer ne seront pas plus mal servis qu'ils ne l'étaient il y a 15 ans.

Il est étonnant d'entendre à propos de chaque programme que le Québec est plus généreux que ses voisins dans les bénéfices qu'il octroie. Cela explique probablement pourquoi notre dette galopante est aussi la plus importante. En bout de piste, est-ce qu'on laisse les prochaines générations payer la facture? Pourquoi ne pas limiter plutôt les avantages aux moyens que nous avons maintenant?

Montréal aux soins intensifs

La métropole du Québec, Montréal, la locomotive économique et culturelle de la nation, a besoin d'oxygène. Le PIB par habitant de Montréal est 20 % inférieur à celui de Toronto (ou 7 000 \$) année. Au cours des 10 dernières années, le taux de croissance annuel moyen des investissements en immobilisations a été de 0,1 % à Montréal comparativement à 11,3 % dans la région de la Capitale-Nationale.¹¹

Durant les 30 glorieuses, Ottawa et Québec n'en avaient que pour Montréal. Dans les années 1980 à 2010, les autres régions avaient la cote. On devrait revenir à un certain équilibre au

chapitre des investissements et mettre fin à une iniquité favorisant certaines autres régions du Québec.

Six dossiers prioritaires retiennent notre attention à Montréal : les deux CHU, la Cité du Havre, l'échangeur Turcot, le plan des transports en commun (y compris un lien direct centre-ville-aéroport), le quartier des spectacles et la rue Notre-Dame. Il faut que ces projets démarrent sans plus tarder, quitte à ce que Québec et Ottawa prennent les choses en main, mais pas par le prélèvement de nouvelles taxes ou l'imposition de nouveaux tarifs.

Les tarifs, incluant les péages sur les ponts, doivent être utilisés sur de nouvelles infrastructures du même type et non pour financer les transports en commun et ce, quel que soit le palier de gouvernement. Le principe de l'utilisateur-payeur doit être retenu dans tous les cas.

Selon nous, le coût des travaux d'infrastructures doit être porté à la dette et l'entretien financé selon le principe de l'utilisateur-payeur. S'il y a du péage sur les ponts existants, à notre avis, cela devrait être réservé à l'entretien de ces ponts tout au plus. Par ailleurs, s'il y avait de tels péages, assurons-nous de mettre en place des mécanismes électroniques plutôt que manuels ou mécaniques.

Vigilance

Finalement, il faut être conscients qu'à long terme il faut s'assurer que les changements ne se traduisent pas uniquement par une hausse du fardeau fiscal des contribuables. Les différents tarifs et les différentes taxes doivent aller aux postes budgétaires pour lesquels ils ont été créés et devront être suivis d'une réduction de la dette ainsi que d'une baisse des impôts équivalente lorsque le retour à l'équilibre budgétaire et la croissance le permettront. De tous les outils fiscaux qui sont à la disposition de l'État, la tarification – qui favorise l'approche de l'utilisateur-payeur – semble la plus équitable et la plus efficace.

¹¹ Institut de la statistique du Québec http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/comp_interreg/tableaux/ipp_tous.htm

Favoriser la productivité et la création de richesse

Il n'y a pas de meilleur remède aux déficits budgétaires qu'une bonne croissance économique. Un des ingrédients d'une bonne croissance est l'investissement privé.

Or, au Québec, l'investissement privé accuse un retard chronique par rapport aux provinces du Canada et aux pays de l'OCDE. Rappelons qu'en moyenne, c'est 24 % de tout l'investissement public du Canada qui se fait au Québec alors que c'est seulement 17 % de l'investissement privé du Canada qui s'y fait, et que la population du Québec compte pour 23 % de la population du Canada. Le Québec est également en retard pour ce qui est de l'investissement direct étranger (IDE). Au Québec, les investissements sous contrôle étranger représentent 11,9 % de l'investissement total en 2009, soit 7,4 milliards. Ces investissements représentent 14,6 % de l'investissement étranger au Canada¹².

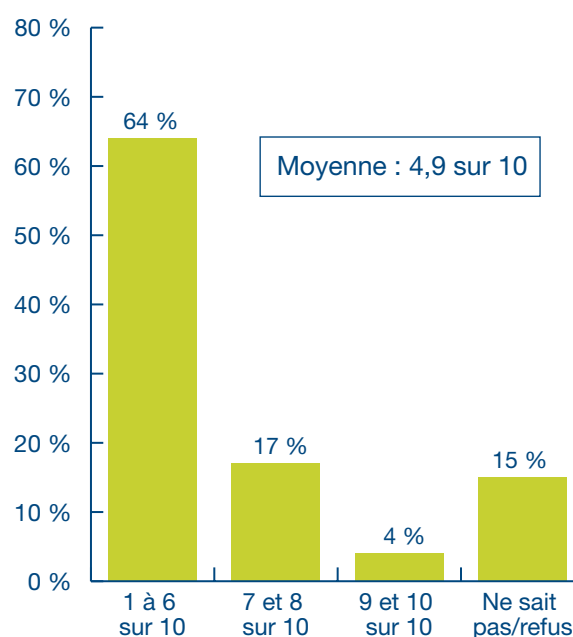
On sous-investit dans les machines, le matériel et la technologie. Le Québec est en peloton de queue par rapport aux provinces du Canada et aux pays de l'OCDE. Les perspectives pour 2009 pour l'investissement privé non résidentiel moyen y sont de 7 000 \$ par travailleur contre 7 800 \$ en Ontario, 11 100 \$ au Canada, 11 000 \$ pour les États-Unis et 10 600 \$ pour la moyenne des pays de l'OCDE¹³. Il est urgent de redresser cela.

Depuis récemment, il y a une sorte de frein psychologique à l'investissement, crainte compréhensible dans le contexte où pratiquement tous les économistes parlent d'une reprise lente aux États-Unis, de loin nos principaux partenaires commerciaux. Comment s'y prendre pour diversifier nos marchés et rendre notre économie plus concurrentielle sur le plan mondial? Là est la question.

Voici ce que les Québécois pensent de l'action du gouvernement dans ce secteur :

Question : *Comment évaluez-vous la performance de l'actuel gouvernement du Québec en ce qui a trait à favoriser le développement des entreprises pour faire face à la concurrence mondiale?*

Graphique 10



Prioriser les ressources disponibles

L'idée générale est que nous croyons qu'il y a suffisamment de marge de manœuvre budgétaire actuelle sans avoir à ajouter de ressources additionnelles. Ce que nous proposons, c'est de prioriser l'aide financière et les initiatives gouvernementales dans le contexte d'une vision stratégique à long terme.

¹² Institut de la statistique du Québec, *Investissements sous contrôle étranger, perspectives 2009*. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/investissements/pdf/IPP_etr_flash09.pdf

¹³ CD Howe, *Equipping Ourselves in Tough Times*, http://cdhowe.org/pdf/ebrief_83.pdf



Toute aide devrait être axée sur quatre critères :

- 1- la création de valeur ajoutée par de l'innovation;
- 2- l'amélioration de la productivité à la fois technologique et de la main-d'œuvre;
- 3- la commercialisation dans des marchés non traditionnels (particulièrement l'Europe et l'Asie);
- 4- l'inclusion de considération à l'égard du développement durable.

Rappelons ici que « le diable est dans les détails » et qu'il faut à tout prix éviter la bureaucratie et l'abus de procédure dans le traitement des demandes éventuelles pour le soutien financier. Le processus doit être le plus simple possible.

En ce qui a trait à l'Europe, il y a déjà des discussions sur un traité de libre-échange Canada-Union européenne. Pour ce qui est du continent asiatique, plusieurs pays y connaissent une expansion fulgurante. Ces pays qui représentent une concurrence forte et une menace doivent également être perçus comme des occasions et comme des marchés potentiels très prometteurs. Ce sont par contre des marchés différents et moins connus que les États-Unis.

Pour ce qui est de la fiscalité des sociétés, il faut, pour l'instant, à tout le moins éviter de l'augmenter et regarder comment il est possible de l'alléger et de la rendre plus propice à l'investissement. Peut-on penser abolir dès 2010 ce qui reste de la taxe sur le capital pour donner de l'oxygène à l'ensemble des entreprises?

Il serait également pertinent d'étendre les crédits d'impôt pour la formation qui s'appliquent présentement dans le secteur manufacturier.

Cependant, comme nous l'avons affirmé, toute nouvelle dépense devrait être accompagnée d'une réduction de coûts dans des domaines moins stratégiques et moins essentiels. Il ne s'agit pas d'ajouter de l'argent neuf puisque, de toute façon, ça n'existe pas.

Une campagne de l'audace

Nous sommes d'avis qu'il existe présentement un certain climat de morosité qui touche l'investissement privé. **Pour renverser cette morosité, nous suggérons que les principaux acteurs économiques au Québec mènent conjointement et solidairement une campagne de l'audace économique.** Dans une période de crise comme celle qu'on vit présentement, il n'y a pas que des choses négatives; il y a aussi des occasions. Des occasions pour investir, pour construire, pour impressionner, pour devenir les meilleurs dans les créneaux où nous sommes déjà bons, et pour ouvrir de nouveaux créneaux où nous pourrions exceller. Nous ne deviendrons jamais un empire, mais si de petits pays comme la Suisse, le Danemark, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande ont su se positionner sur le plan mondial, pourquoi ne pourrions pas faire de même? Pas avec plus d'argent aux milieux d'affaires. Nous voulons faire notre part dans l'effort de réduction du déficit et de la dette. Nous voulons être cohérents. Plutôt en réorganisant nos façons de faire. La campagne de l'audace serait le point de départ de cette nouvelle façon d'envisager l'avenir économique du Québec.

Avec un représentant de haut niveau des parties gouvernementale, syndicale, patronale et financière, nous pourrions faire beaucoup de chemin, à coûts presque nuls, pour sensibiliser les Québécois sur l'importance de se mobiliser, notamment en faveur de l'investissement privé et de l'amélioration de la productivité, ce ventre mou de l'économie québécoise.

L'argent pourrait être rendu disponible s'il y avait un vaste mouvement de société soutenant la prospérité. Ce qui manque, c'est l'effort collectif pour convaincre les investisseurs d'investir avec des institutions financières plus ouvertes et une vision d'économie durable. À ce titre, nul doute qu'il faudra nous attaquer ensemble à améliorer la productivité au Québec; il nous faut agir maintenant pour que nous ayons les bons réflexes demain.

Conclusion et liste des propositions

Nous sommes d'avis qu'il ne suffit pas d'éliminer le déficit budgétaire annuel pour 2013-2014. Il faut mettre fin aux déficits structurels et s'attaquer à la dette, tout en développant une vision stratégique et un enthousiasme sociétal pour la prospérité du Québec.

Pour y arriver nous avons proposé :

- **Un « cran d'arrêt » pour les dépenses de programmes**
- **La gestion des ressources humaines : flexibilité et introduction d'une culture de productivité et performance**
- **Le financement de la santé : mettre en œuvre certaines des recommandations les plus prometteuses déjà avancées par les différents groupes de travail**
- **L'éducation : lutte au décrochage scolaire, miser davantage sur la formation professionnelle et technique, plus de flexibilité pour les universités**
- **Les coûts dans la construction : revoir le régime des relations du travail**
- **La hausse des taxes et des tarifs temporaires ou compensés**
- **Freiner la hausse des taxes sur la masse salariale**
- **Une couverture selon nos moyens**
- **Investir dans la Métropole**
- **Favoriser la productivité et la création de richesse**
- **Prioriser les ressources disponibles**
- **Une campagne de l'audace**